

## MOUVEMENTS PARI MI LES MEMBRES ASSOCIES

Suite aux démissions de Madame Emmanuelle ROTH et de Monsieur Thierry ROCOURT, François TURCAS, Président de la CPME du Rhône, propose de désigner en qualité de membre associé pour les remplacer :

Madame Carole PEYREFITTE, société CAROLE MAQUILLAGE, 8 rue du Plat, 69002 LYON ;

Et Monsieur Raphaël BITTER, société TIME TO COM, 22 cours d'Herbouville, 69004 LYON.

Cette proposition a été présentée au Bureau du lundi 9 décembre 2019 qui l'a validée conformément à l'article 16 du règlement intérieur. Cet article indique que le Bureau peut proposer à l'Assemblée Générale le remplacement d'un siège vacant d'un membre associé :

*« Sur proposition du bureau, l'Assemblée Générale peut procéder entre deux renouvellements au remplacement des sièges vacants des membres associés ou désigner d'autres membres associés dans la limite du nombre mentionné ci-dessus. »*

### **Conclusions et suites à donner :**

L'Assemblée générale est sollicitée pour approuver ces désignations et autoriser le Président à en informer Carole PEYREFITTE, Raphaël BITTER et la CPME Rhône.